



AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête Emploi en continu

Type d'opportunité : reconduction d'enquête existante

Périodicité : trimestrielle

Demandeurs : Insee, Direction des Statistiques démographiques et sociales, Département de l'Emploi et des revenus d'activité, Division Emploi.

Au cours de sa réunion du 8 novembre 2016, la commission « Emploi, qualifications et revenus du travail » a examiné le projet de l'enquête Emploi en continu.

L'enquête sur l'emploi est née en 1950 pour permettre une mesure régulière de l'emploi et du chômage. Au fil des décennies, l'enquête a intégré des nombreux changements, de nature diverse : des changements de concept pour se conformer aux orientations du Bureau International du Travail (BIT) et de questionnaire, mais aussi de nombreuses évolutions techniques sur les méthodes d'échantillonnage et de traitement de la non-réponse, les modes de collecte, l'informatisation du traitement des données.

Rappel des évolutions récentes. A partir de 2003, d'annuelle, l'enquête Emploi en métropole devient continue ; elle est réalisée sur toutes les semaines de l'année. En 2009, son échantillon est progressivement augmenté de 50 %. En 2014, les départements d'Outre-mer (Dom, hors Mayotte) intègrent le processus de l'enquête Emploi en continu, permettant de produire des résultats sur la France (hors Mayotte). En 2013, le questionnaire de l'enquête est rénové. Depuis, l'enquête Emploi n'a connu aucune évolution majeure, mais la validité du label arrive à expiration fin 2017. C'est dans ce contexte qu'une nouvelle demande d'opportunité est formulée¹.

L'enquête Emploi est l'édition française de la *Labour Force Survey* (LFS) ; elle répond à des exigences européennes. Le règlement-cadre la régissant actuellement est le règlement 577/1998 du Conseil du 9 mars 1998. Ce texte a été ponctuellement modifié ou complété par d'autres textes réglementaires. Le plus important est le règlement 1991/2002 qui fixe à 2003 la date limite pour la mise en œuvre du caractère continu de l'enquête.

Les utilisateurs potentiels de l'enquête Emploi sont nombreux. Au niveau international, figurent notamment la Commission européenne, l'OCDE ou le FMI. En France, au-delà de l'Insee, peuvent être amenés à utiliser ces données des services statistiques ministériels (Dares, Depp, Sies, Drees...), des administrations ou services publics (Direction Générale du Trésor, Cnaf, France Stratégie, Haut Conseil à la Famille...), des centres de recherche (OFCE, Ined), des associations.

L'enquête Emploi est un élément central de l'observation structurelle et conjoncturelle du marché du travail. Elle est la seule source permettant de mesurer le statut d'activité (emploi, chômage) conformément aux normes établies par le BIT.

¹ Le dernier avis d'opportunité délivré à l'enquête date de décembre 2009 (n°299/D130).

Le questionnaire de l'enquête est structuré autour des thèmes suivants :

- la description du ménage et des personnes qui le composent ;
- le statut d'activité au sens du BIT, ce qui nécessite de nombreuses questions factuelles sur la situation de la personne pendant une semaine de référence donnée (exercice d'un emploi, absences de son emploi, démarches de recherche, disponibilité...) ;
- la description très détaillée de l'activité professionnelle en cours (profession, durée du travail, multi-activité, revenus du travail...), moins détaillée pour la dernière activité pour les personnes sans emploi à la date de l'enquête ;
- le niveau d'études initiales et le suivi de formations ;
- la situation un an avant l'enquête (lieu de résidence, situation par rapport au marché du travail...) ;
- la perception d'allocations, parmi lesquelles les allocations chômage ;
- l'origine sociale et géographique ;
- l'état de santé ;
- la trajectoire sur le marché du travail les 12 derniers mois à travers un calendrier rétrospectif.

Le champ de l'enquête Emploi est constitué des personnes occupant, au moment de l'enquête, un logement ordinaire (c'est-à-dire hors communautés). Les personnes sont enquêtées dans leur résidence principale. Toutes les personnes du logement sont décrites succinctement, mais seules les personnes de 15 ans ou plus répondent au questionnaire individuel.

Le champ géographique de l'enquête Emploi en continu est, depuis 2014, la France (y compris la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion, mais hors Mayotte). Une enquête Emploi annuelle est menée à Mayotte, et ne relève pas de cette demande d'opportunité².

La collecte de l'enquête Emploi se fait en continu sur toute l'année.

Tous les individus relevant du champ de l'enquête sont interrogés six trimestres consécutifs. La première et la dernière interrogation sont effectuées en face à face et les quatre interrogations intermédiaires par téléphone.

Le temps de questionnement de l'enquête Emploi est d'environ 15 minutes par ménage (32 minutes en 1^{ère} interrogation et 11 minutes pour les suivantes).

Des réunions de concertation avec les utilisateurs des services statistiques ministériels (Drees, Depp, Dares notamment) sont organisées une fois par an pour échanger sur leurs attentes concernant le questionnaire de l'enquête Emploi. Enfin, le *Labour Market Statistics* (LAMAS), groupe de travail européen dont relève l'enquête Emploi, se réunit deux fois par an sous l'égide d'Eurostat.

Les données détaillées de l'enquête, et les analyses qui en sont issues, sont diffusées sur le site internet de l'institut.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête. L'opportunité est accordée pour cinq années, et couvre les années 2018 à 2022 incluses.

² L'avis d'opportunité de l'enquête Emploi Mayotte a été délivré en 2013.